

CHARTRE DU STAGIAIRE

Rendez-vous Arte Flamenco 2020-2021

RÈGLES GÉNÉRALES

- Il est impératif d'être **ponctuel** aux stages.
- Les cours sont dispensés en espagnol. Une traduction est assurée par Lourdes Recio pour le cours théorique « *Descubre el flamenco* » *cante*, et par Ismael De Begoña pour « *Descubre el flamenco* » *baile*.
- Lorsque vous commencez un stage, vous vous engagez pour toute sa durée ainsi que pour la totalité du paiement. Si vous devez interrompre votre stage en cas de force majeure, il est obligatoire de fournir un justificatif afin de pouvoir obtenir un remboursement. Ce remboursement n'interviendra qu'à l'issue des stages.
- **Toute inscription dans un stage est définitive.**
- En cas d'absence ponctuelle d'un professeur, le bureau d'Arte Flamenco s'engage à ce que le cours soit assuré dans les meilleures conditions.
- Tout stagiaire déclare avoir souscrit une assurance de responsabilité civile pour le stage auquel il s'est inscrit.
- Tout stagiaire doit être muni d'un masque.
- Il est impératif de respecter les normes de sécurité qui seront indiquées par l'équipe d'Arte Flamenco ainsi que par l'établissement accueillant les stages.
- Un maximum de 10 personnes par stage est autorisé.

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

Pourquoi ?

Dans le cadre de l'organisation et de la promotion des stages Arte Flamenco, la presse télévisée, radiophonique et écrite peut être présente lors des Rendez-Vous Arte Flamenco et des stages. Vous serez susceptible d'être photographié, filmé ou interviewé.

Supports utilisés

Différents supports pourront être utilisés, notamment : presse, livres, cartes postales, expositions, publicités, projections publiques, site internet, dossiers de presse, magazines, bandes sons, supports visuels.

Usage de l'image

Ces différents supports pourront être exploités et utilisés directement par le Conseil départemental des Landes, le Festival Arte Flamenco ou les médias.

Le Conseil départemental s'engage à utiliser les images issues des stages uniquement dans le cadre d'une utilisation institutionnelle et à des fins promotionnelles (site internet, page facebook Arte Flamenco, rétrospective stage photo et tout autre support institutionnel) à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Durée

Ces supports pourront être utilisés dans le monde entier, sans limite de durée, intégralement ou par extraits.

Moralité

Les photographies, films ou bandes sons seront diffusés dans les circuits conformes à la moralité ; ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant la diffusion.

1/2

– Gratuité

L'autorisation est consentie à titre gratuit et ne donnera en conséquence lieu à aucune rémunération quelle qu'elle soit.

MODALITÉS DE STAGE

- Dans le cadre des différents stages, il est nécessaire de prévoir pour les cours de:
 - Baile : Il est impératif de s'équiper de chaussures adéquates. La jupe est conseillée pour les femmes.
 - Guitare : Les participants doivent se munir de leur propre instrument. Il est conseillé de se munir d'un appareil enregistreur et d'un capodastre.
 - Cajón : Les participants doivent se munir de leur propre instrument. Il est conseillé de se munir d'un appareil enregistreur.
- Il est strictement interdit de publier des photos, si prises durant les stages, sur les réseaux sociaux sans une autorisation de la part des participants.
- Il est conseillé d'étudier les *palos* du stage choisi pour profiter au maximum de l'enseignement dispensé.

Dans le cadre des Rendez-Vous Arte Flamenco de Mont-de-Marsan, le/la stagiaire atteste avoir pris connaissance de la présente charte et s'engage formellement à la respecter. La case cochée lors de l'achat du stage signifie que le stagiaire accepte les conditions évoquées dans cette charte.